



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-5822>

Département(s) de publication : **39**

Annonce n° **24-5822**

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : Commune de Hauts de Bienne

Adresse : Place Jean Jaurès, 39400 Hauts de bienne

Coordonnées :

Courriel : Jmassart@arcade-cchj.fr

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_LBKF1DFQde

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRC22

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_LBKF1DFQde

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_LBKF1DFQde

Section 3 - Description du marché

Intitulé : Contrat de concession du service public d'eau potable pour la Commune de Morez

Numéro de référence : 2024/HDB/01

CPV - Objet principal : 65111000

Type de marché : Services

Description succincte : Contrat de concession du service public d'eau potable pour la Commune de Morez

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 65111000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC22

Lieu principal d'exécution ou de livraison : Commune historique de Morez (39400 Hauts de Bienne)

Description des prestations : La collectivité confie au concessionnaire le soin exclusif d'assurer à ses risques et périls la gestion et la continuité du service public de la distribution de l'eau potable à l'intérieur du périmètre de la délégation. La gestion du service inclus l'exploitation, dont notamment l'entretien et la surveillance des installations, la réalisation des travaux mis à la charge du concessionnaire, ainsi que les relations avec les usagers du service. La continuité du service inclus notamment la mise en place d'un service d'astreinte pouvant être contacté en cas d'urgence vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept.

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Durée de la concession : À compter du 01/07/2024 et jusqu'au 30/06/2039

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : 1- Lettre de candidature indiquant l'identité du candidat ou du mandataire du groupement qui précisera l'identité de chaque membre dudit groupement, signée par une personne ayant autorité pour engager la société ; 2- Note de présentation du candidat : forme juridique, date de création, capital social, actionnaires ou associés principaux ; 3- En cas de groupement : habilitation du mandataire par ses cotraitants ; 4- Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat ; 5- Déclaration sur l'honneur attestant qu'il n'est sous le coup d'aucun motif d'exclusion visé aux articles L.3123-1 et suivants du code de la commande publique et que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application de l'article L. 3123-18 du code de la commande publique, sont exacts ; 6- Au plus tard avant l'attribution du contrat, l'ensemble des documents justifiant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession, notamment : 1) Si le candidat est en redressement judiciaire : copie du ou des jugements prononcés à cet effet ; 2) Justificatifs indiquant que le candidat a bien satisfait à l'ensemble de ses obligations fiscales et sociales (certificats délivrés par les administrations et organismes compétents) ; 7- Justificatif de l'inscription du candidat au registre du commerce et des sociétés (extrait K bis ou document d'effet équivalent) ; 8- Attestation sur l'honneur, datée et signée, certifiant le respect par le candidat de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 et suivants du Code du travail ; Le candidat, pourra, le cas échéant, s'inspirer du contenu des modèles de formulaires utilisés en matière de passation de marchés publics (DC1, DC2) sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : 1- Lettre de candidature indiquant l'identité du candidat ou du mandataire du groupement qui précisera l'identité de chaque membre dudit groupement, signée par une personne ayant autorité pour engager la société ; 2- Note de présentation du candidat : forme juridique, date de création, capital social, actionnaires ou associés principaux ; 3- En cas de

groupement : habilitation du mandataire par ses cotraitants ; 4- Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat ; 5- Déclaration sur l'honneur attestant qu'il n'est sous le coup d'aucun motif d'exclusion visé aux articles L.3123-1 et suivants du code de la commande publique et que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application de l'article L. 3123-18 du code de la commande publique, sont exacts ; 6- Au plus tard avant l'attribution du contrat, l'ensemble des documents justifiant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession, notamment : 1) Si le candidat est en redressement judiciaire : copie du ou des jugements prononcés à cet effet ; 2) Justificatifs indiquant que le candidat a bien satisfait à l'ensemble de ses obligations fiscales et sociales (certificats délivrés par les administrations et organismes compétents) ; 7- Justificatif de l'inscription du candidat au registre du commerce et des sociétés (extrait K bis ou document d'effet équivalent) ; 8- Attestation sur l'honneur, datée et signée, certifiant le respect par le candidat de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 et suivants du Code du travail ; Le candidat, pourra, le cas échéant, s'inspirer du contenu des modèles de formulaires utilisés en matière de passation de marchés publics (DC1, DC2) sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Section 5 - Procédure

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Informations complémentaires : La réponse à l'offre de base est obligatoire. En cas de dépôt d'une variante, cette dernière sera déclarée irrégulière en l'absence d'offre de base. En cas de dépôt d'une variante, le candidat présentera pour chaque variante proposée un dossier distinct du projet de contrat. La justification et le sous-détail des compléments à apporter devront figurer dans le mémoire « VARIANTE n° » afin que l'autorité déléguée puisse évaluer la cohérence de ces compléments. **VARIANTE OBLIGATOIRE - Variante 1 :** La variante obligatoire demandée aux candidats est la mise en place de la télérelève décrite dans l'article 6.17 du projet de contrat. **VARIANTE FACULTATIVE** Les variantes sont autorisées uniquement sur le volet exploitation technique des ouvrages. Afin de bénéficier de la connaissance du service concédé, les candidats sont informés que la Collectivité organisera une visite obligatoire. Date de la visite : 05/02/2024. Le lieu de rendez-vous est fixé à 9h00 au 112 Rue de la République -2ème étage - 39 400 MOREZ (Commune des Hauts de Bienne). A cet effet, les candidats devront prévenir sur la plateforme avant le 31/01/2024 à 17h00.

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal Administratif de Besançon

Adresse : 30 Rue Charles Nodier, 25000 Besançon

Coordonnées :

Adresse internet : <http://Besancon.tribunal-administratif.fr>

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/01/2024